

ÉLECTIONS
MUNICIPALES

MOT DU MAIRE



Étant le seul aspirant au poste de maire au terme des mises en candidature, je suis donc élu par acclamation. Assermenté jeudi le 14 octobre par madame Linda Gauthier, présidente d'élection, je m'engage résolument pour un troisième mandat.

Toutefois, deux des six sièges du conseil sont à pourvoir et aucun n'est assujéti à un district précis. C'est pourquoi je vous invite toutes et tous à exercer votre droit de vote pour déterminer qui seront élus parmi les quatre candidatures. Plusieurs moyens sont en œuvre pour faciliter la démocratie : le vote par correspondance pour les non-résidents et exceptionnellement cette année pour les résidents âgés de 70 ans et plus.

J'interprète le fait d'être reconduit sans opposition comme une marque de confiance et de reconnaissance pour le travail réalisé et le leadership dont j'ai fait preuve avec les membres du conseil. Soyez rassurés, je suis conscient qu'il y a toujours place à l'amélioration et à des remises en question.

RÔLE ET RESPONSABILITÉS

Le rôle des conseillères et des conseillers a beaucoup évolué depuis les huit dernières années. De plus en plus de responsabilités s'affichent à l'agenda, notamment le développement économique et l'aménagement du territoire. D'autre part, les services tels que l'eau potable et les eaux

usées, le réseau routier municipal, la protection de l'environnement, la brigade de pompiers, les mesures d'urgence et les loisirs exigent de plus en plus de connaissances et de compétences.

À cela, s'ajoutent d'autres éléments comme la gestion financière et la réglementation, le plan d'urbanisme et les multiples lois gouvernementales qui chaquent le système municipal. Garder un niveau de taxation acceptable et conserver un degré d'endettement proportionnel au budget et aux investissements font partie intégrante des actions prises par le conseil.

Le tout est régi par un code d'éthique et de déontologie indispensable au bon fonctionnement de l'appareil municipal et pour lequel une formation est obligatoire pour tous les élus.

Le rôle et l'objectif du conseil municipal sont de donner des services dans un milieu sécuritaire afin d'assurer le bien-être de sa population.

D'autre part, je ne peux passer sous silence la tâche demandée au niveau régional à la MRC. La gestion des matières résiduelles, l'aménagement du territoire, le développement économique et social entre autres font partie des multiples rencontres de l'ensemble des maires. À ce

titre, je me dois d'appliquer les principes de gestion municipale, mais sous un angle spécifiquement régional.

Dans le contexte actuel du manque de main-d'œuvre et d'augmentation des coûts, le regroupement de certains départements municipaux sera à mon avis un incontournable, tout comme nous avons su le faire avec celui de la prévention en incendie par exemple.

Au point de vue municipal, les nombreuses responsabilités ne peuvent se réaliser sans la présence d'une équipe de personnes dévouées et compétentes

qui supportent le conseil municipal. La gestion globale de la direction générale, appuyée du directeur des travaux publics et service incendie est indéniable.

C'est à eux et à tout le personnel que reviennent les tâches d'appliquer journalièrement les orientations prises par les élus et la mise en œuvre des services aux citoyens. Ils ont cependant des comptes à rendre au maire et aux membres du conseil. Cette équipe mérite toute ma gratitude et mes remerciements pour le magnifique travail accompli au cours de mes deux derniers mandats, parfois dans des circonstances stressantes et méconnues par le milieu et par divers intervenants.

RÉALISATIONS

Je profite de cette tribune pour vous présenter les réalisations

(Suite à la page 2)

Dans ce numéro :

Mot du maire	1-2
Du côté de la bibliothèque	3
Avis	3
Résidus verts	4
Halloween	4

MOT DU MAIRE (SUITE)

effectuées ou développées au cours des dernières années.

- Un soutien financier ou de service a été assuré auprès des divers organismes communautaires comme le club FADOQ les Blés mûrs, les Cercles de Fermières des Éboulements et du secteur de St-Joseph-de-la-Rive, le club de ski de fond Les Vallons, le comité des Loisirs, la maison des jeunes La Baraque, la Bibliothèque Félix-Antoine-Savard et le Service de garde l'Arc-en-ciel de l'école Léonce Boivin.

- Nous avons acquis plusieurs rues du Domaine Charlevoix, du Domaine la Seigneurie et créé un parc dans ce dernier secteur.

- En matière d'équipement, la flotte de camions de voirie a été renouvelée, dont le camion de déneigement.

- La salle municipale a été modernisée et les locaux administratifs ont été réaménagés. Le stationnement de l'hôtel de ville, l'acquisition d'un terrain pour l'agrandissement et l'amélioration de la cour d'école en partenariat avec la Commission scolaire sont d'autres exemples d'accomplissements municipaux.

- Trois bornes sèches ont été installées pour les secteurs habités sans service d'aqueduc (La Seigneurie, Les Éboulements-Centre et Cap-aux-Oies).

- Plusieurs ententes bipartites ont vu le jour: le sentier pédestre la Forêt marine/La Seigneurie avec le Musée maritime, le centre d'entraînement, le mur d'escalade, la piscine et la programmation des loisirs avec l'OBNL le Camp le Manoir et le skate parc avec la maison des jeunes. La création du comité touristique Les Éboulements/St-Irénée est aussi non négligeable.

- En 2021, l'acquisition du site du Camp le Manoir auprès de la communauté des Frères du Sacré-Cœur et son développement en partenariat avec l'OBNL le Camp le Manoir est venu consolider le parc immobilier de la

municipalité afin de répondre adéquatement aux besoins en loisirs et conserver le camp de jour municipal et régional.

Dans un autre ordre d'idées, notre municipalité est devenue membre des Fleurons du Québec pour la toute première fois. À la suite d'une évaluation, notre classificateur nous a octroyé trois Fleurons ce qui est un excellent départ pour continuer à embellir notre milieu.

Je voudrais remercier chaleureusement les membres du conseil qui ont siégé de 2013 à 2017

et de 2017 à aujourd'hui pour le dévouement, la collaboration, l'implication et le respect constant envers la communauté Ébouloise.

PROJETS

Lorsque j'ai choisi de me porter candidat pour un troisième mandat, je ne savais pas si je rencontrerais de l'opposition. Mon intérêt en faveur du bien collectif, mon désir de vivre sur un territoire sain et sécuritaire, mes expériences passées et ma conviction que l'on peut se prendre en main afin d'améliorer notre qualité de vie ont motivé ma décision.

Le prochain mandat portera assurément sur les sujets de l'heure, notamment l'emplacement du quai et la réfection de la côte à Godin. Dans les deux cas, il y aura consultation de la population en fonction de l'étude d'opportunités et des recommandations des experts mandatés à cette fin.

Le déploiement de la fibre optique pour Internet haute vitesse sur tout le territoire, une meilleure couverture cellulaire, la plage de Cap-aux-Oies et l'accès à la plage située derrière l'édifice Jean XXIII, la mise à niveau des eaux usées dans le secteur de Saint-Joseph-de-la-Rive, le transport collectif avec la Corporation de mobilité collective de Charlevoix sont d'autres sujets en progression.

D'autres projets sont à développer tel qu'une nouvelle planification stratégique 2021-2025, la construction d'une caserne d'incendie et des rénovations au garage municipal, l'ajout d'une borne sèche dans le secteur St-Joseph-de-la-Rive et l'amélioration de la sécurité sur le réseau routier municipal.

Nous prévoyons l'aménagement d'un espace bigénérationnel et l'embellissement de la cour d'école et des noyaux villageois, l'augmentation de la disponibilité en logements et résidences au sein du village, la consolidation des espaces récréotouristiques et des loisirs en fonction des usagers (âge, provenance), la construction d'un gymnase et d'une salle multifonctionnelle.

À cela, s'ajoute l'implantation des séances du conseil municipal de façon virtuelle ou mixte, etc.

Naturellement, bien d'autres actions prendront leur place en fonction des événements qui surviendront en cours d'année. Néanmoins, je désire mettre un accent spécifique sur la communication avec les citoyennes et les citoyens. Ainsi, j'ai l'intention de mettre sur pied deux séances de café-rencontre par année dans lesquelles certains sujets seraient à l'ordre du jour incluant ceux apportés par la population, tout en évitant les interventions sur des cas d'ordre personnel.

Le fait de continuer à supporter nos organismes communautaires avec les nombreux bénévoles qui s'impliquent est un acquis pour moi. Un merci spécial à ces personnes qui se dévouent sans compter pour notre communauté. Ma collaboration sera entière et transparente envers les membres du conseil comme ce fut le cas précédemment. Merci encore de la confiance que vous me témoignez!

Pierre Tremblay, maire

« Le prochain mandat portera assurément sur les sujets de l'heure, notamment l'emplacement du quai et la réfection de la côte à Godin »

« Ma collaboration sera entière et transparente envers les membres du conseil comme ce fut le cas précédemment ».

LIVRE-TOI... DEVIENS BÉNÉVOLE !
Nous sommes toujours en campagne de recrutement de bénévoles jusqu'au 5 décembre 2021, date de la Journée internationale des bénévoles.

Nous comptons sur vous chers bénévoles pour recruter de nouveaux membres et, au terme de cette campagne, un chèque-cadeau d'une valeur de 100\$ dans une librairie agréée au choix du gagnant sera tiré parmi tous les bénévoles qui auront recruté un nouveau membre au sein de notre groupe. Demandez le formulaire d'inscription à la bibliothèque ou informez nous par courriel.

UNE LISEUSE A NOTRE BIBLIOTHÈQUE!

Et oui notre liseuse sera disponible à la bibliothèque début novembre. Toujours dans le but de connaître votre

AVIS PUBLIC
D'ENTRÉE EN VIGUEUR
AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUS-SIGNÉE, LINDA GAUTHIER, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS :

Que le règlement N° 246-21 intitulé :

« RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET D'AMENDER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 117-11 DE LA MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS AFIN D'ABROGER L'ANNEXE 9 « PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) DU DOMAINE LACOSTE » ET D'Y CRÉER UNE NOUVELLE ANNEXE 9 INTITULÉ « PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) DU PARC DE L'HÉRITAGE » »

est entré en vigueur le 30 septembre 2021.

Une copie de ce règlement, est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, aux heures régulières d'ouverture de même que sur le site Internet (leseboulements.com).

DONNÉ AUX ÉBOULEMENTS, CE 21 OCTOBRE 2021

Linda Gauthier

Directrice générale et secrétaire-trésorière

intérêt pour cet outil de lecture, la location sera la même que pour le prêt d'un livre, c'est-à-dire 3 semaines, un guide d'utilisation sera inclus et la liseuse sera téléchargée de livres disponibles pour tous.

Soyez attentif à vos courriels ou sur notre Facebook afin de connaître la date de mise en vigueur.

ÊTRE MEMBRE DE NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION VOUS INTÉRESSE ?

Vous aimeriez prendre part à la gestion de notre bibliothèque, un poste d'administrateur sera ouvert au sein de notre Conseil d'administration dès janvier 2022. Joignez-vous à notre équipe !

POUR INFORMATION AUX ABONNÉS
Le portail du Réseau des bibliothèques du Québec vous offre de nombreuses ouvertures de lecture, soit par le livre numérique, le livre audio, de nouvelles revues numériques, etc... n'hésitez pas à le consulter à l'adresse suivante:
<https://www.reseaubibliocnca.qc.ca/fr/services>



AVIS AUX ÉLECTRICES ET AUX ÉLECTEURS

Lors de la journée du vote par anticipation et du scrutin les 31 octobre et 7 novembre de 9 h 30 à 20 h, voici les consignes à suivre pour le déroulement du vote.

- Le port du masque est requis pour se présenter au bureau de vote.
- Se désinfecter les mains à l'arrivée.
- Avoir en votre possession l'une ou l'autre des pièces d'identité suivantes:

- Carte d'assurance-maladie
- Permis de conduire du Québec
- Passeport canadien
- Carte des Forces armées canadiennes
- Certificat de statut d'Indien

Au moment du vote, vous devrez présenter votre pièce d'identité au scrutateur et découvrir votre visage en abaissant votre masque pour identification. Le scrutateur vous remettra les bulle-

La carte **MUSÉO** (des musées à emporter) est de nouveau en vigueur d'octobre à mai, elle vous offre la chance de découvrir de nombreux musées. Demandez là au comptoir de la bibliothèque, limite de 2/personne.

<https://www.reseaubibliocnca.qc.ca/fr/qui-sommes-nous/carte-museo>

Notre « **Vente de livres** » tenue le dimanche 3 octobre à l'Édifice municipal a eu un franc succès. Nous vous remercions très chaleureusement pour votre belle participation et espérons pouvoir vous offrir à nouveau cette possibilité car lire est un moyen d'évasion extraordinaire.

HORAIRE RÉGULIER : le mercredi et le dimanche de 13 h à 15 h 30.

HORAIRE DES FÊTES : fermé du lundi 20 décembre au samedi 8 janvier inclusivement. Réouverture le dimanche 9 janvier.

Nous joindre : 2335, route du Fleuve, local 210 / Les Éboulements (Québec) G0A 2M0, téléphone : 418 489-2990

Portail: mabibliotheque.ca/leseboulements
Facebook : Bibliothèque Félix Antoine Savard

Francine Bolduc

Pour l'équipe de la Bibliothèque

tins de vote et donnera les instructions. Vous pouvez apporter votre crayon à la condition que l'encre soit noire ou bleue ou un crayon de plomb. Si vous n'avez pas votre crayon, le scrutateur vous en remettra un pour vous rendre ensuite derrière l'isoloir.

Après avoir marqué votre bulletin, vous le pliez et le retournez pour permettre au scrutateur d'examiner ses initiales sur le bulletin. Vous détachez le talon que vous remettez dans une enveloppe à cette effet et déposez votre bulletin dans l'urne.

Vous désinfectez vos mains de nouveau et quittez les lieux.

En tout temps, vous devrez conserver une distance d'un mètre.

Les tables réservées au personnel électoral seront munies de plexiglass afin de rencontrer les mesures de d'hygiène de la Santé publique.

Linda Gauthier

Présidente d'élection

INFORMATIONS

- RAPPEL - COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS



Veillez déposer vos sacs en papier et vos contenants réutilisables en plastique ou métal (volume de 1m³ et d'un poids maximum de 25 kg) en bordure de la rue,

dimanche, le 31 octobre 2021.



Ces derniers seront cueillis au cours de la semaine qui suit.

PS : PRENDRE NOTE QU'IL N'Y AURA PAS DE DISTRIBUTION DE SACS BRUNS POUR LE COMPOST CET AUTOMNE.

HALLOWEEN 2021

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a publié sur le site web du gouvernement des « *Suggestions de bonnes pratiques pour une Halloween en toute sécurité* ».

On y souligne d'abord que toute personne qui présente des symptômes de la COVID-19, ou qui est en isolement, ne doit pas participer à la collecte en porte-à-porte, ni à la distribution des friandises ou à des fêtes.

Pour ceux qui ne présentent pas de symptômes, le ministère rappelle que la prudence est toujours de mise afin de limiter les risques de propagation du virus.

Une distance d'un mètre doit être observée entre les personnes, dans la mesure du possible. Les friandises devraient par ailleurs être préparées en sacs individuels, pour en faciliter la distribution et limiter les contacts.

Avant et après la collecte de friandises, le lavage des mains est recommandé, ainsi que l'utilisation d'une solution à base d'alcool au besoin, note aussi le ministère.

En cas de collecte de friandises de porte-à-porte, il est demandé de ne pas entrer dans les maisons, de s'abstenir de chanter ou de crier devant les personnes qui donnent les friandises.

Le risque de contamination est sur-

tout présent dans les fêtes à l'intérieur. Les mesures sanitaires en vigueur doivent être respectées, et particulièrement la limite de 10 personnes permises dans les domiciles privés.

COMITÉ DES LOISIRS ET MDJ LA BARAQUE

Le comité des Loisirs des Éboulements reconduit sa populaire tournée de distribution de bonbons cette année, qui aura lieu dimanche le 31 octobre en après-midi dans les rues des Éboulements pour fêter l'HALLOWEEN!

Le tout débutera à 13 h pour se terminer à 16 h sur le site de la patinoire derrière l'église.

Le service incendie de la municipalité assurera la sécurité sur les routes pendant tout le parcours.

De 16 h à 19 h, des activités sont prévues à la Maison des Jeunes. La population est invitée à s'y rendre pour participer au parcours maison hantée organisé par la Maison des jeunes.

Veillez consulter la page Facebook de la MDJ La Baraque pour plus d'informations. L'inscription est recommandée, le passeport vaccinal et une pièce d'identité seront requis à l'entrée.

Joyeuse Halloween !

MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS
2335, route du Fleuve
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0
Téléphone : 418 489-2988
MEMBRES DU CONSEIL

MAIRE : Pierre Tremblay
Conseillères : Sylvie Bolduc
Diane Tremblay
Évelyne Tremblay

Conseiller :
Mario Desmeules

Les sièges n° 2 et 4 sont en élection.



RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB
leseboulements.com et
Notre page Facebook : municipalité
des Éboulements

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL : LUNDI, 15 NOVEMBRE
LUNDI, 7 DÉCEMBRE

HEURES D'OUVERTURE : le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 17 h et le vendredi de 8 h 15 à 12 h 15.

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE : LINDA GAUTHIER
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE : DANIELLE TREMBLAY
CHARGÉ DE PROJET ET URBANISME : MATHIEU BILODEAU

**DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET
CHEF POMPIER :**
CHEF D'ÉQUIPE :
INSPECTEUR EN BÂTIMENT :

**GRÉGOIRE BOUCHARD
PATRICK BOUCHARD
JUSTIN GINGRAS**

L'inspecteur est présent le mardi et le mercredi de 8 h 30 à 16 h 30

SERVICE D'URGENCE : 9-1-1
SERVICE D'INCENDIE (PERMIS DE BRÛLAGE) : 418 635-1215

Votre prochain Écho des Éboulements paraîtra le 1^{er} novembre. Pour informations, veuillez communiquer avec Danièle Tremblay, responsable, à dtremblay@leseboulements.com